

## PLANS HIVER

Des lignes régulières et de transport à la demande

# PLAN DU RÉSEAU



Cap bus

L'AGGLO KEOLIS

## TITRES DE TRANSPORT

LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS VOYAGENT GRATUITEMENT

TITRE	TARIF	PUBLIC	VALIDITÉ	JUSTIFICATIFS
<b>TITRES DISPONIBLES DANS LE BUS</b>				
Ticket	1 €	Tout public For everyone	1h avec correspondances (retour exclu)	Aucun
Ticket journée 1 day pass	3 €	Tout public For everyone	1 jour Nombre de trajets illimité	Aucun
<b>TITRES DISPONIBLES À L'AGENCE COMMERCIALE ET DANS LES POINTS DE VENTE CAP'BUS</b>				
Création carte nominative au préalable à l'agence commerciale pour les cartes suivantes:				
10 voyages Jeunes, Abonnement mensuel, Abonnement mensuel jeunes				
10 voyages 10 trips	8 €	Tout public For everyone	1h avec correspondances (retour exclu)	Aucun
10 voyages tarif réduit* 10 trips reduced fare	5 €	Moins de 18 ans, scolaires, étudiants jusqu'à 26 ans	1h avec correspondances (retour exclu)	Pièce d'identité + certificat scolaire
Abonnement mensuel*	20 €	Tout public For everyone		Pièce d'identité + photo si possible
Abonnement mensuel tarif réduit*	12 €		1 mois glissant Nombre de trajets illimité	Pièce d'identité + photo si possible + certificat scolaire, attestation pôle emploi ou attestation de la CAF
<b>TITRES DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT À L'AGENCE COMMERCIALE</b>				
Abonnement annuel	200 €	Tout public	1 an à compter du mois de démission Nombre de trajets illimité	Pièce d'identité + photo si possible
Tarif sociale	Formulaire d'attribution disponible auprès des mairies, à l'agence commerciale et sur <a href="http://www.capbus.fr">www.capbus.fr</a>			
Création carte nominative	0 €	À réaliser impérativement à l'agence avant tout premier achat		
Duplicata carte nominative	2 €	Duplicata carte de titre de transport dans l'un de nos points de vente.		

\* En vente à l'agence commerciale et rechargement possible dans un point de vente Cap'bus avec une carte nominative

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Les lignes A, C, D et E sont des lignes de Transport à la Demande.

### Comment les utiliser ?

Les lignes à la demande fonctionnent du lundi au samedi de septembre à juin et du lundi au dimanche en juillet et août uniquement sur réservation. Les réservations doivent s'effectuer la veille avant 16h00 et pour un déplacement le lundi, la réservation doit être effectuée le vendredi jusqu'à 16h00.

Tous les titres de transport Cap'bus sont acceptés.

### Pour réserver :

Choisissez votre arrêt de montée et de descente ainsi que l'horaire souhaité parmi ceux proposés et réservez votre déplacement.

Composez le 0 800 350 310. Nous répondons à vos appels du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. Ou depuis notre site internet [www.capbus.fr](http://www.capbus.fr) via le formulaire de réservation.

Des réservations multiples sur plusieurs jours sont admises.

### « ON DEMAND » BUS SERVICE

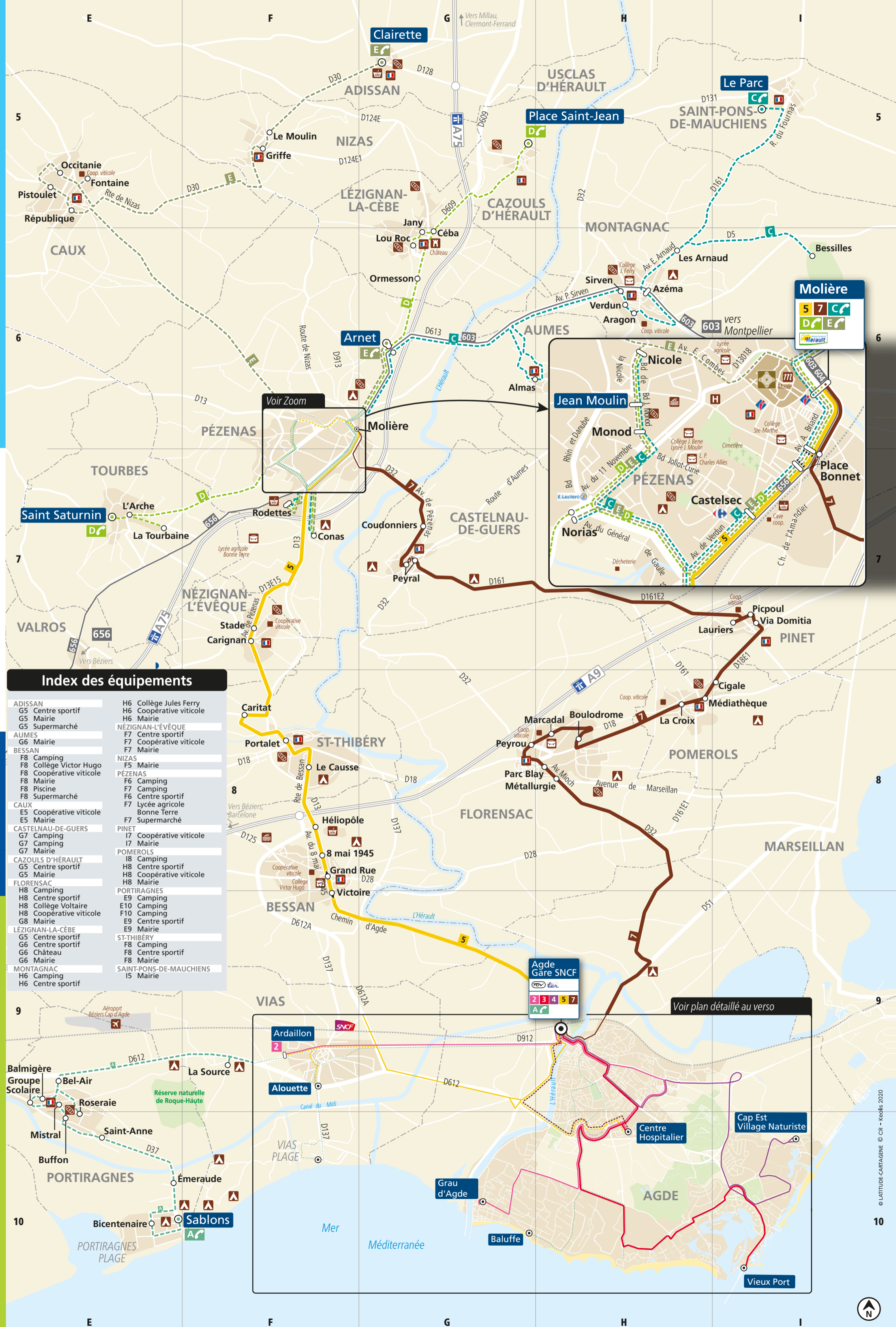
Lines TAD A, C, D and E run on demand.  
You need to call +33 800 350 310 the day before your trip in order to book it.

- 1 - Choose the stops where you want to get on and get off
- 2 - Choose the bus schedule among the one proposed
- 3 - Call to book your trip

You can buy a ticket on the bus (see chart above).

## Index des équipements

ADISSAN	G5 Centre sportif	G5 Mairie	G5 Supermarché
AUMES	G6 Mairie	F8 Camping	F8 Collège Victor Hugo
BESSAN	F8 Mairie	F8 Piscine	F8 Supermarché
CAUX	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOLS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Mairie	
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LÉZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	
ADISSAN	H6 Collège Jules Ferry	H6 Coopérative viticole	H6 Mairie
NÉZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
NIZAS	F5 Mairie	F6 Camping	F7 Centre sportif
PÉZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
CAUX	F7 Supermarché		
PINET	I7 Coopérative viticole	I7 Mairie	
POMEROLS	I8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Coopérative viticole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		



# Cap

## DE TE CONNECTER AVEC CAP'BUS!

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET CAP'BUS SUR [www.capbus.fr](http://www.capbus.fr)

- SUIVEZ VOTRE BUS EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLI ZENBUS
- VOS ACHATS EN LIGNE SUR L'E-BOUTIQUE
- DES BONS PLANS SUR FACEBOOK/CAP'BUS

## BONNES PRATIQUES ET INFORMATIONS

- ### Montée dans le bus
- La montée dans le bus s'effectue par la porte avant du véhicule.
  - Un titre de transport est, entre autres, un titre d'assurance. Vous devez en avoir un à l'occasion de tous vos déplacements. Si vous disposez d'un titre de transport valable (abonnement ou ticket), validez-le dès la montée dans le bus en le passant devant le pupitre situé à l'avant du bus ou en présentant votre ticket unitaire en cas de correspondance.
  - Si vous n'avez pas de titre de transport ou si vous avez oublié votre abonnement, achetez un ticket auprès du conducteur.
  - Conservez votre titre de transport pendant toute la durée de votre trajet.
- ### Dans le bus
- Utilisez d'abord les places assises disponibles et répartissez-vous à l'intérieur du véhicule.
  - Si vous voyagez debout, il est conseillé de se tenir aux barres.
- ### Descente du bus
- Signalez au conducteur votre intention de descendre en appuyant sur le bouton « arrêt demandé », placé sur les colonnes.
  - La descente s'effectue par les portes arrière du véhicule.
- ### Confort et sécurité
- Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés.
  - Les animaux ne sont pas admis dans les bus sauf les petits animaux transportés dans un panier fermé ou les chiens guides d'aveugles.
  - Le transport de vélo n'est pas autorisé. Le monocycle est accepté si enveloppé dans sa sacoche.
  - Les personnes en patins à roulettes ou rollers ne sont pas acceptées.

- Les poussettes et landaus doivent être pliés en cas d'affluence.
  - L'écoute de musique doit se faire avec des écouteurs et dans le respect des autres passagers.
  - Les véhicules Cap'bus à plancher surbaissé sont tous équipés d'une rampe d'accès et d'un emplacement spécifique pour les personnes à mobilité réduite.
  - Prendre connaissance du règlement intérieur à bord des bus.
- ### Contrôles
- Les conducteurs et contrôleurs sont habilités à vérifier les titres de transport et à faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité à bord des bus et sont habilités à refuser l'accès aux contrevenants.
  - Des contrôles de titres de transport sont effectués dans les véhicules.
  - Vous devez présenter votre titre de transport et pouvoir justifier, le cas échéant, de votre identité à toute demande d'un contrôleur.
  - Tout voyageur en situation irrégulière est passible d'une contravention.
- ### Objets trouvés, suggestions, réclamations.
- Remettez au conducteur tout objet trouvé dans les véhicules, il sera conservé 15 jours à l'agence Cap'bus.
  - Un cahier de doléances est tenu à disposition à l'agence.







**OÙ EST MON BUS?**  
**AVEC L'APPLICATION ZENBUS**

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS SUIVRE LES LIGNES DU RÉSEAU CAP'BUS EN TEMPS RÉEL.

L'intégralité du règlement intérieur, dont les bonnes pratiques, est disponible dans les bus et sur le site internet



### Index des lignes

<b>Lignes régulières</b>		
2 Vias Ardaillon	—	Grau d'Agde
3 Agde Gare SNCF	—	Vieux Port
4 Agde Gare SNCF	—	Cap Est Village Naturiste
5 Vias Alouette	—	Agde Centre Hospitalier
	—	Pézenas Gare SNCF
	—	Pézenas Jean Moulin
7 Agde Gare SNCF	—	Pézenas Molière
<b>Ligne Transport A la Demande</b>		
A Grau d'Agde	—	Portiragnes Sablons
C Baluffe	—	St Pons de Mauchiens Le Parc
P Pézenas Molière	—	Cazouls d'Hérault Place St-Jean
D Tourbes La Tourbaine	—	Adissan Clairette
E Pézenas Arnet	—	

### Légende

- arrêt de bus desservi dans les deux sens
- ◂ arrêt de bus desservi dans un seul sens
- ⊙ 3 Vieux-Port terminus de bus
- 🚶 8 min itinéraire piéton
- 🏪 Agence commerciale Cap'bus
- 🏠 Office de tourisme
- 🎓 Établissement scolaire
- 🏪 Supermarché
- 🏛 Mairie
- 🏥 Hôpital
- 🏕 Camping
- 🏊 Piscine
- 🏋 Équipement sportif
- 🏠 Autre

### Index des rues

C1 7 Fonts (Chemin des)	B2 Escalis (Rue des)	D2 Orion (Rue d')
B1 8 Mai 1945 (Avenue du)	D3 Estacade (Rue de l)	C3 Outre-Mer (Avenue d')
B2 Agenouillade (Chemin de l')	A3-B3 François Mas (Avenue)	C3 Passeur Challies (Avenue du)
C3 Alizès (Avenue des)	C2 François Mitterrand (Boulevard)	C1 P. Balmigère (Avenue)
C1 Alsace Lorraine (Rue)	D2-D3 Gallères (Avenue des)	A1 P. Castel (Avenue)
D2 Bagnas (Avenue du)	B1 Gare d'Eau (Route de la)	A2 Pêcheurs (Avenue des)
B2-B3 Baluffe (Chemin de)	D3 Garnison (Rue de la)	C2 Petit Pichot (Chemin du)
B3 Baluffe (Impasse de)	B1-C1 Général de Gaulle (Avenue)	A2-A3 Plage (Avenue de la)
A3-B3 Beaulieu (Rue)	C2-D2 Gentilhomme (Cours des)	B2 F. Latte (Rue)
C3 Belle Isle (Avenue de)	B1 Georges Pompidou (Boulevard)	B3 Pios (Chemin des)
A1 Bessan (Route de)	B2 Grand Cap (Rue du)	C1 P.-Paul Riquet (Rue)
B1 Béziers (Route de)	B3 Grand Foc (Chemin du)	B2 Prunette (Rue de la)
D2 Butte (Avenue de la)	B3 Grand Quist (Chemin du)	B1 République (Rue de la)
C3 Camarines (Chemin des)	B2 Guiraudette (Chemin de)	B1-C2 René Cassin (Boulevard)
B3 Camping (Chemin du)	C1 Henri Dunant (Rue)	B1-C3 Saint-Loup (Montée)
D2-D3 Cantinières (Avenue des)	C3 Isles d'Amérique (Avenue des)	C1 Rocs (Rue des)
D2 Cassiopee (Avenue de)	C2 Janin (Chemin de)	B1 R. Pitet (Avenue)
C3 Causse à Notre-Dame (Chemin de la)	A2-A3 Jean Jaurès (Rue)	B1 Sadi Carnot (Rue)
B1 Chantiers F. Palumbo (Quai des)	B2-C2 Jean Monnet (Boulevard)	A2-B2 Saint-Christ (Boulevard du)
C3 Charue (Chemin de la)	D3 Jettee (Avenue de la)	C2 Saint-M. des Vignes
A2-B2 Chevrette (Chemin de la)	B3 J. Romasse (Chemin)	B2-B3 Saint-Vincent (Avenue de)
D2 Contrebandiers (Avenue des)	B3 Littoral (Avenue du)	C1 Sète (Route de)
B2 Cossarde (Chemin)	B2 L. Petit (Rue)	D2 Soldats (Avenue des)
A1 Coussergues (Chemin de)	B2 Lucioles (Boulevard des)	C1-C2 Soleil (Boulevard du)
B1 Commandant Réville (Quai)	D2 Matelots (Boulevard des)	C3 Soleil Couchant (Allée du)
A1-D1 D912	A2 Méditerranée (Avenue de la)	B3 Sucre (Chemin du)
B1 Danton (Rue)	D2 Méditerranée (Avenue de la)	C2-C3 Surintendant (Avenue de la)
B1-C1 Denfert Rochereau (Rue)	B1-C1 Monaco (Boulevard de)	B1-B2 Tamarrissière (Route de la)
B3 Dunes (Chemin des)	B1-C1 Montée de Joly (Rue)	C1-C2 Volcans (Boulevard des)
A1 Egalité (Rue de l')	B2-C3 Notre-Dame à Saint-Martin (Chemin)	D2 Vigne (Avenue de la)
C2 E. Michelet (Rue)	C2 Oasis (Rue de l')	B2 V. Pouget (Rue)